

Utilisation de l'insigne de l'Ordre Mode d'emploi



Le conseil national de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes a décidé d'étendre les possibilités d'utilisation de l'insigne de la profession.

Il s'est ainsi prononcé en faveur de l'utilisation d'une enseigne sous forme autocollante et de l'apposition de l'insigne de la profession sur les sites internet de nos confrères.

Chaque masseur-kinésithérapeute inscrit au tableau de l'ordre et à jour de cotisation a désormais la possibilité d'utiliser l'insigne de l'ordre selon les modalités ci-après :

- Afin de constituer une enseigne : cette enseigne peut être apposée en applique, en drapeau ou encore se présenter sous forme autocollante. Dans ce dernier cas l'enseigne autocollante peut être apposée sur l'une des surfaces vitrées de la façade du cabinet de massokinésithérapie;
- Afin de l'apposer sur ses documents professionnels;
- Afin de l'apposer sur sa plaque professionnelle;
- Afin de l'apposer sur son site internet.

Ces modifications ont été enregistrées auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle).



Diplômes, Titres et Spécificités Changements !

Les diplômes

Le diplôme d'Etat de massokinésithérapie, ainsi que les diplômes et autorisations qui permettent d'exercer la profession de masseur-kinésithérapeute sur le territoire français, le diplôme de cadre de santé, le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-dermatologiste, les diplômes Licence, Master, Doctorat, HDR délivrés par une université française, leur mention sur les documents professionnels, annuaires et plaques étant conditionnée à l'indication de la discipline et l'université de délivrance.

Les titres

Le masseur-kinésithérapeute peut faire usage de son titre de formation dans la langue de l'Etat qui le lui a délivré. Il est tenu de faire figurer le lieu et l'établissement où il a été obtenu.

Le conseil national reconnaît à ce jour les titres de :

- Masseur-kinésithérapeute
- Gymnaste médical
- Masseur
- Ostéopathe
- Expert judiciaire

Les spécificités

- les spécificités concernant la structure sont par exemple la balnéothérapie, l'iso cinétisme, le fauteuil rotatoire, la cryothérapie, les ondes de choc radiales, la pressothérapie, cette liste n'étant pas limitative.
- les spécificités concernant l'exercice (pratiques préférentielles) sont par exemple la rééducation respiratoire, la rééducation des troubles trophiques, vasculaires et lymphatiques, la rééducation périnéo-sphinctérienne ou périnéologie, cette liste non limitative étant circonscrite au décret d'actes.



En application de l'article R.4321-125 du code de la santé publique, ces spécificités peuvent être mentionnées sur une plaque supplémentaire, après accord du conseil départemental de l'ordre.

Dominique DUPONT

Sortants du Tableau par transfert

BOUVET Samuel vers la Vendée, le 25 septembre 2012.
DEVILLER Camille vers la Loire Atlantique, le 31 octobre 2012.
SCHMITTER Amélie vers la Vendée, le 12 novembre 2012.
DEROUEZ Lucie vers le Val de Marne, le 24 novembre 2012.
BERKHANI Nabil vers le Nord, le 25 novembre 2012.
TIGNON Pierre, vers la Vendée le 8, décembre 2012.
FROUIN Amélie vers la Vendée, le 18 décembre 2012.
BENAITEAU Armelle vers la Vendée, le 18 décembre 2012.
ERIAUD Audrey vers la Vendée, le 31 décembre 2012.

Départ en retraite

ERGAND Jean, le 31 décembre 2011.
COROLLER Bernard, le 21 mai 2011, mais reçu le 2 janvier 2012.
LOUBAUD Yves, le 1 octobre 2011, reçu le 6 février 2012.
BLONDEL Alain, le 31 décembre 2011, reçu le 13 mars 2012.
HAMM Charles, le 31 mars 2012.
LEGE-MILHAU Christine, le 31 décembre 2010 !!!, reçu le 3 mai 2012.
PETITEAU Jean-Marc, le 31 décembre 2011, reçu le 3 mai 2012.
DONEAU Marie-Annick, le 31 décembre 2012.
LE BIHAN Michel, le 1 octobre 2012.
DELAUNAY Françoise, le 31 décembre 2012.
ADAM LARIVIERE Evelyne, le 1 novembre 2012.
BRICOUT Marie-Cécile, le 31 décembre 2012.
LHOMMET Jean-Jacques, le 31 décembre 2012.

Cessation d'activité

JELONEK Eugénie, le 7 décembre 2011, reçu le 12 janvier 2012.
BENA Philippe, le 6 février 2012.
DIOT Aurélien, le 10 octobre 2011, reçu le 29 novembre 2012.

Décès

PORTELLEAU Damien, le 14 février 2012.
BOREAU Michèle, le 15 août 2012.
BLOUIN Christophe, le 5 novembre 2012.
BENA Philippe, le 4 décembre 2012.